

LOUVRE

Les Arts de l'islam au musée du Louvre

Juillet 2005



Musée du Louvre

Déléguée à la communication

Aggy Lerolle : 01 40 20 51 10

aggy.lerolle@louvre.fr

Bénédicte Moreau : 01 40 20 67 00

benedicte.moreau@louvre.fr

Véronique Petitjean : 01 40 20 56 98

veronique.petitjean@louvre.fr

Sommaire

**Communiqué de presse de la Présidence de la République,
le mardi 26 juillet 2005**

Signature de la donation exceptionnelle

Un projet ambitieux :
le déploiement des Arts de l'Islam au musée du Louvre
Le choix de la cour Visconti

Le département des Arts de L'Islam

Le département et ses collections
Le programme scientifique et culturel pour les nouvelles salles
La programmation culturelle et internationale

La réalisation des nouvelles salles du département des Arts de l'Islam

Les sept équipes d'architectes sélectionnées
Le projet lauréat
Fiche technique (financement, calendrier)

Un mécénat exceptionnel

La donation du prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud
Le mécénat de Total pour le département des Arts de l'Islam

Communiqué

Présidence de la République

**musée du Louvre : aménagement du département des
Arts de l'Islam.**

Paris, le 26 juillet 2005

Présentation du projet architectural lauréat du concours organisé pour l'aménagement du département des Arts de l'Islam du musée du Louvre

Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, a reçu aujourd'hui au Palais de l'Élysée Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication et Monsieur Henri Loyrette, président-directeur du Musée du Louvre, qui lui ont présenté le projet architectural retenu, à l'issue d'un concours international d'architecture, pour l'aménagement du département des Arts de l'Islam au Louvre.

Il s'agit du projet des architectes Rudy Ricciotti et Mario Bellini. Le département des Arts de l'Islam s'installera en 2009 dans les nouveaux espaces de la cour Visconti.

Le Président de la République est particulièrement attaché au projet de réaménagement du département des Arts de l'Islam, qui permettra de donner à l'exceptionnelle collection du musée du Louvre les espaces d'exposition qu'elle mérite. Ce projet confortera, dans le même esprit que celui qui a présidé à la présentation de chefs-d'oeuvre des arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques dans le Pavillon des Sessions, la vocation universelle du Louvre et son rayonnement mondial, au coeur de la diversité et du dialogue des cultures.

Signature de la donation exceptionnelle pour le département des Arts de l'Islam

Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication et Henri Loyrette, président directeur du Louvre, ont accueilli mardi 26 juillet 2005, le prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud pour la signature d'une donation exceptionnelle en faveur des futurs espaces du département des Arts de l'Islam.

Le ministre a souligné que "cet acte, d'une exceptionnelle générosité, est aussi un message de conviction dans la primauté du dialogue des cultures".

Ce jour, qualifié "d'historique pour le musée" par Henri Loyrette, est une étape décisive dans le projet des nouveaux espaces pour le département des Arts de l'Islam. La donation, jointe à l'annonce par le Président de la République de l'équipe lauréate au concours d'architecture, marque le "vrai départ" de la réalisation de cet ambitieux projet à l'horizon 2009.

La contribution d'un montant de 17 millions d'euros, est l'une des plus élevées dans l'histoire du mécénat individuel en France. Elle permettra de présenter, dans des espaces résolument contemporains au sein du palais historique, les chefs-d'oeuvre des Arts de l'Islam, expressions parmi les plus raffinées et les plus riches de l'histoire de l'art.

Par ce geste essentiel, le prince a souhaité concourir "à ce que des pièces majeures de l'art islamique puissent être admirées par tous au musée du Louvre, ce centre universel de culture".

Un projet ambitieux : le déploiement des Arts de l'Islam au musée du Louvre

En annonçant sa volonté de créer un département des Arts de l'Islam au musée du Louvre, le Président de la République a souhaité « *conforter la vocation universelle de cette prestigieuse institution* » et « *rappeler aux français et au monde l'apport essentiel des civilisations de l'Islam à notre culture* ». Cette décision, entérinée par décret le 1^{er} août 2003, a une portée artistique et politique considérable et doit s'accompagner d'un projet de redéploiement des collections au sein d'un espace prestigieux et historique du musée du Louvre.

C'est Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, qui a lancé le concours international d'architectes en juillet 2004. Le coût global de ce projet s'élèvera à 56 millions d'euros, dont 26 millions seront financés par l'Etat.

Avec 10 000 œuvres, le musée du Louvre possède l'une des collections les plus riches et les plus belles du monde dans le domaine des Arts de l'Islam. Complétée par des dépôts substantiels (3 000 pièces environ) appartenant au musée des Arts Décoratifs, cette collection couvre avec éclat le champ culturel du monde de l'Islam dans toute son amplitude géographique (de l'Espagne à l'Inde) et chronologique (du VII^e au XIX^e siècle).

Aujourd'hui très contrainte dans ses espaces (1 300 œuvres sont actuellement présentées sur 1 100 m²), la collection des Arts de l'Islam du Louvre se doit d'être installée dans de vastes espaces conçus pour elle, au sein d'un parcours ambitieux et novateur.

C'est la cour Visconti située au cœur de l'aile Sud du Palais qui a été retenue par le Président de la République pour accueillir les futurs espaces dévolus à la collection.

Elle offre la possibilité d'insérer les Arts de l'Islam de manière cohérente dans le parcours des collections sans toucher aux présentations des autres départements, de les installer à proximité des civilisations de l'Antiquité tardive. Les Arts de l'Islam seront en effet présentés dans la continuité des collections relatives à l'Égypte romaine et copte, à proximité des collections provenant de Syrie et de Phénicie. Le rez-de-chaussée haut de la Cour Visconti permet par ailleurs d'accéder aux espaces prestigieux de la Salle du Manège ou de la galerie Daru qui conduisent aux grands chefs d'œuvre de l'Antiquité grecque (*Vénus de Milo, Victoire de Samothrace*) puis à ceux de la Renaissance italienne (*La Joconde, les Esclaves* de Michel-Ange). C'est dire que les futurs espaces du département mettront les Arts de l'Islam au cœur des zones les plus visitées du musée par ses presque sept millions de visiteurs.

Le choix de la cour Visconti permet de multiplier par presque quatre les espaces qui seront consacrés aux Arts de l'Islam, puisque près de 4 000 m² seront aménagés. Située en plein air et inoccupée, elle réunit les conditions d'un véritable projet architectural lumineux et original.

Le choix de la cour Visconti

La cour historique

La cour Visconti s'inscrit dans le vaste projet d'extension du *Nouveau Louvre*, initié entre 1848 et 1852 et réalisé sous le Second Empire par les architectes Louis Visconti et Hector Lefuel. L'origine de ce projet remonte au XVII^e siècle, lorsque Henri IV décida de relier le palais du Louvre au château des Tuileries par une grande galerie le long de la Seine. Il souhaitait ainsi faire de cet ensemble palatial une demeure royale exemplaire au cœur de Paris. Visconti et Lefuel conçurent à leur tour la cour Visconti à partir de la grande galerie qui devint ainsi l'axe majeur de l'aile Denon. Lorsque cette partie du palais fut entièrement dévolue au musée à la fin du XIX^e siècle, la cour Visconti se trouva être au centre des circuits de visite des collections les plus anciennes du musée, celles des antiques au rez-de-chaussée et celles des peintures au premier étage.

Le choix de la Cour Visconti

Le Louvre a engagé une réflexion approfondie pour proposer une implantation conforme à la présentation des collections nationales des Arts de l'Islam dans d'excellentes conditions.

Une pré-programmation, établie à partir des collections du Louvre et du musée des Arts Décoratifs, a démontré la nécessité de réserver une surface de l'ordre de 3 500 m² pour la présentation de plusieurs milliers d'objets.

Différentes hypothèses d'implantation ont été étudiées à l'intérieur du palais qui mettent en évidence la surface dégagée, le coût des travaux et le relogement des collections déplacées.

La seule de ces hypothèses qui s'est révélée satisfaisante tant sur le plan du gain de surface que de la cohérence muséographique avec le reste des collections du musée, est celle qui consistait à récupérer des espaces du palais considérés à l'heure actuelle comme les dernières grandes réserves foncières aménageables. La cour Visconti (2 050 m² au sol) située dans l'aile Denon, représente aujourd'hui l'unique espace disponible permettant d'inscrire les collections des Arts de l'Islam dans un circuit de visite sans toucher aux autres départements et d'offrir ainsi une visibilité d'ensemble de la collection.

Afin d'évaluer la pertinence d'un tel projet, une étude de faisabilité architecturale et technique a été menée à bien pour l'aménagement muséographique de cette cour. Elle a permis d'identifier les contraintes majeures du projet :

- contraintes architecturales à cause du caractère *monuments historiques* des façades
- contraintes muséographiques (éclairage et logique du parcours de visite)
- contraintes structurelles et techniques.

Un contexte muséographique d'une grande cohérence

Le nouveau département des Arts de l'Islam prend place au cœur d'un nouveau secteur consacré à la fin du monde antique dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Le circuit des collections d'art islamique se développe ainsi en cohérence avec les grands courants artistiques mais aussi historiques et religieux qui composent, dès le I^{er} siècle après J.C, cette région. Ce secteur d'environ 2000 m² présentera des œuvres provenant des trois départements archéologiques : Antiquités orientales, Antiquités égyptiennes et Antiquités grecques, étrusques et romaines.

Le département des Arts de l'Islam

Le département et ses collections

En 1984, la pré-programmation du projet « Grand Louvre » ne prévoyait pas la création de salles pour la section des Arts de l'Islam, qui faisait alors partie du département des Antiquités orientales. La raison en était la création récente de l'Institut du Monde arabe et la mise en dépôt dans cette institution, en vue de la création éventuelle d'un musée, qui ne devait pas voir le jour, d'œuvres provenant des collections du musée du Louvre et des Arts Décoratifs (anciennement UCAD), les deux plus riches collections nationales dans ce domaine. Le retour de ces dépôts amena la direction du Louvre en 1987 à intégrer les collections d'arts de l'Islam du musée dans la programmation de l'aile Richelieu, après le départ du ministère des Finances.

Une première étape décisive se concrétisa ainsi par la création de douze salles en entresol du circuit de l'Orient ancien dont dépendait encore la section d'art islamique. L'architecte Ieoh Ming Pei, maître d'œuvre du réaménagement de l'aile Richelieu, réussit à dégager une surface totale de 1 108 m² prise sur d'anciens locaux techniques du ministère et surtout grâce au creusement du terre-plein sous la cour Khorsabad.

L'équipe en charge de la section islamique a élaboré un programme cohérent en adéquation avec les espaces disponibles, architecturalement très contraignants. Un ensemble significatif de 1 300 œuvres a été proposé dans ces espaces, ainsi qu'une présentation par roulement des miniatures conservées depuis longtemps au musée Guimet. Parallèlement à la création de ces nouvelles salles, la section a été dotée d'une nouvelle réserve de 400 m², permettant ainsi de mieux conserver l'intégrité de son fonds. Le travail approfondi effectué à cette époque sur les collections d'Arts de l'Islam du Louvre montrait déjà la nécessité de prévoir dans le futur une extension de leurs espaces muséographiques.

L'une des plus riches collections au monde

Les collections des Arts de l'Islam du Louvre sont comparables en richesse à celles du Metropolitan Museum de New York et du Victoria and Albert Museum de Londres.

Les 3 000 objets des collections des Arts Décoratifs n'ont pas été exposés depuis une vingtaine d'années et aucune présentation permanente n'a été envisagée dans le cadre du réaménagement de ce musée dans l'aile de Marsan. Cette collection de grande valeur se trouve pour des raisons historiques être le complément de celle du Louvre. Certaines pièces, faisant partie d'un ensemble de même origine, ont donc vocation à être rapprochées.

Les deux collections se sont constituées au même moment, essentiellement entre 1880 et 1940. Le musée des Arts Décoratifs possède, par exemple, un ensemble de miniatures et de reliures qui viennent parfois des mêmes albums ou manuscrits que celles du Louvre.

Les points forts des collections du Louvre sont les mondes iranien et arabe médiévaux et l'empire ottoman, avec un important fonds archéologique. Le musée des Arts Décoratifs conserve, quant à lui, un ensemble unique pour les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles et notamment une des plus prestigieuses collections de tapis au monde.

Leur rapprochement permet la constitution d'ensembles majeurs, notamment pour la céramique ottomane ou iranienne, ou pour les tapis et les tissus. Réunies, elles couvrent avec éclat l'ensemble du champ culturel de la civilisation islamique et forment ainsi un ensemble d'une qualité et d'une diversité inégalables.

Le programme scientifique et culturel pour les nouvelles salles

Le département des Arts de l'Islam a été créé par décret le 1^{er} août 2003. Il devient ainsi le 8^{ème} département du musée du Louvre et le 15^{ème} département patrimonial des musées nationaux. Le département couvre une période allant de la fin du VII^e à la fin du XIX^e siècle et une aire immense de l'Espagne et de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Inde.

Le programme scientifique et culturel comprend plusieurs aspects, avec une réflexion concernant les collections elles-mêmes et un volet dévolu à la création d'un nouveau cadre, en accord avec leur importance.

Les collections

La première réflexion a porté sur l'enrichissement de la collection avec des dépôts substantiels d'œuvres issues de la collection des Arts Décoratifs. Un vaste chantier des collections a été mis en œuvre pour assurer la conservation et la restauration de l'ensemble et proposer une présentation de haut niveau.

Les principes présidant au parcours muséographique

Le nouveau cadre de présentation des collections se décline en trois entités distinctes : un parcours chronologique ; des échappées thématiques ; un « cabinet des clefs », espace d'interprétation pour le visiteur.

1/ Le parcours chronologique présentera les collections en fonction d'un cadre chronologique plus général que celui actuellement développé, ne présupposant pas chez le visiteur la connaissance sophistiquée du cadre historique. Le projet met fortement en avant les notions de fluidité, de circulation et d'échanges d'une région à l'autre du monde islamique. Cette notion d'espace, de monde en mouvement, est tout aussi centrale que celle d'axe du temps.

Toutes ces caractéristiques et particularités doivent s'exprimer par un parcours souple et modulable, privilégiant les ensembles parallèles et transversaux, permettant d'incarner cette perméabilité des espaces, la circulation des hommes et des objets d'un monde à l'autre.

2/ Des échappées thématiques se proposent de dégager des constantes fortes et profondes comme :

- l'écriture, clef essentielle de l'unité visuelle du monde islamique,
- la géométrie et la science des nombres,
- l'art du livre,
- le site archéologique de Suse, qui permet d'aborder un contexte urbain nourrissant la réflexion sur la culture matérielle de l'Islam médiéval.

3/ Le « cabinet des clefs » est conçu à la manière d'un lieu donnant accès à des éléments complémentaires de visites, ne présentant pas ou peu d'œuvre. Il est un espace d'approfondissement, de compléments informatifs et didactiques. En retrait des salles il n'interfère pas sur la visite elle-même et n'est pas un passage obligé pour le visiteur. Il se conçoit en liaison étroite avec un travail d'accompagnement et de médiation culturelle.

L'éclairage naturel est retenu pour la présentation d'une large part des collections ; ce parti restitue aux objets une échelle que la présentation actuelle, par obligation, leur ôte. Le décor architectural prendra dans ces nouvelles salles plus d'ampleur, avec une présentation adaptée qui permettra de restituer des ensembles spectaculaires : claustra de grés mogholes, grands tapis de céramique murale ottomane, porche mamluk jamais remonté à ce jour.

Les tapis se déploieront dans un espace qui permettra de les apprécier comme des véritables composantes de la construction de l'espace.

La programmation culturelle et internationale

Le nouveau département travaille sur un programme d'événements d'une grande richesse qui témoigne à Paris, en région et à l'étranger du caractère exceptionnel de l'héritage artistique des pays de l'Islam. L'ensemble de la programmation (expositions permanentes et temporaires, manifestations à l'auditorium : conférences, colloques, lectures et concerts) est soutenu par la production de catalogues scientifiques, de films et produits audiovisuels destinés au grand public.

Les expositions

Plusieurs grandes expositions rassemblant des œuvres du Louvre et des œuvres de musées du Proche et Moyen-Orient sont programmées.

Actuellement en cours au Louvre :

- *30 chefs-d'œuvre des arts de l'Islam du Metropolitan Museum of Art*. Prêt exceptionnel du Metropolitan Museum of Art de New York depuis le 30 avril 2004.

A venir en Arabie Saoudite :

- *Formes et couleurs dans l'art islamique, les collections du Louvre* sera présentée au musée de Ryadh, musée national en novembre 2005.

A venir au Louvre :

Parmi les expositions prévues à Paris, on peut notamment citer :

- *De Cordoue à Samarcande, naissance du musée d'art islamique du Qatar*, printemps 2006,

- *Joyaux indiens au temps des grands Moghols, collection Al-Sabah, musée national du Koweït*, été 2006,

- l'exposition *Miniatures de l'Aga Khan*, 2007,

- *Le siècle d'Ispahan, art de l'Iran Safavide*, 2007.

En France :

- Strasbourg, Palais Rohan et ancienne Douane : *Les Trois Empires, Istanbul, Ispahan, Delhi*, printemps 2006,

- Paris, Musée des Arts Décoratifs : *Pur décor*, 2009.

Le programme de fouilles

Plusieurs chantiers de fouilles font l'objet d'une participation active et continue du Louvre. Le Louvre va également s'impliquer dans de nouveaux programmes (ex : site de Nishapour, en Iran) et étudie toute une série de propositions de coopérations en matière de fouilles émanant de plusieurs pays du Proche-Orient : Jordanie, Bahreïn, Chypre, Yémen,...

Ces fouilles, outre l'enrichissement de leurs collections pour les pays d'accueil, sont l'occasion de faire progresser la recherche (publications) mais également de faire connaître au grand public ces sites si précieux pour l'histoire de l'humanité.

Coopérations scientifiques

De nombreux projets de coopération sont à l'étude avec des pays du Proche-Orient qui ont souhaité solliciter l'expertise du musée du Louvre en matière de muséographie, de restauration ou de conservation des œuvres, de formation ou de mise en valeur des sites.

Deux accords de coopération ont été signés récemment, l'un avec l'Arabie Saoudite (avril 2004), l'autre avec l'Iran (octobre 2004), dans le cadre du programme d'échanges scientifiques lié à la création du département des arts de l'Islam.

En outre, à la demande de plusieurs départements des antiquités de pays du Proche et Moyen-Orient, le musée du Louvre a organisé (par exemple, en 2005 : Iran, Sultanat d'Oman, Yémen, Bahreïn...) ou envisage d'organiser (ex : Arabie Saoudite, Syrie, Jordanie, Soudan, Emirats Arabes Unis...) des missions composées de conservateurs, de restaurateurs, de spécialistes en muséologie, en accueil des publics ou en signalétique.

La réalisation des nouvelles salles du département des Arts de l'Islam

Les sept équipes sélectionnées pour la réalisation du département des Arts de l'Islam

Pour répondre aux enjeux architecturaux du projet, le jury réuni le 2 novembre 2004 a retenu sept groupements, parmi les candidatures reçues, amenés à proposer une réponse architecturale, technique et muséographique pour cette opération emblématique et ambitieuse : **Zaha Hadid, Mario Bellini & associés et Rudy Ricciotti, Pierre-Louis Faloci, Coop Himmelb(l)au, Francis Soler, Karine Chartier, Thomas Corbasson et Nadir Tazdaït, Alain Moatti et Henri Rivière.**

Éléments biographiques des équipes retenues

Zaha Hadid, Associée au bureau d'études technique Ove Arup. Cette architecte irakienne installée à Londres est la lauréate du Pritzker Price 2004, couronnant une carrière reconnue en particulier pour ses derniers projets comme le Centre d'Art Contemporain de Cincinnati ou le Centre d'Art Contemporain de Rome. Elle a construit en France la station de Terminus de Strasbourg.

Mario Bellini & associés et Rudy Ricciotti, Associés à Renaud Pierard pour la muséographie et au bureau d'études techniques BERIM. L'architecte milanais Mario Bellini, reconnu grâce à ses réalisations muséographiques et en contexte historique, s'est associé avec Rudy Ricciotti, architecte de Bandol, très remarqué au niveau international pour le Stadium de Vitrolles, lauréat du musée des civilisations de Marseille et récemment, avec l'équipe italienne 5 + 1, du nouveau Palais du cinéma à Venise.

Pierre-Louis Faloci, Associé au bureau d'études techniques TECHNIP TPS. Il a été très remarqué par la réalisation muséographique du Centre Européen d'Archéologie du Mont Beuvray, initié en 1994, pour lequel il a reçu l'Equerre d'Argent en 1996.

Coop Himmelb(l)au, Associé à Dieter Bognern, muséologue, à l'éclairagiste Har Hollands, aux bureaux d'études techniques B+G, Kuehn Bauer Partner, Cabinet Casso, ainsi qu'à l'économiste Michel Forgeue. Cette équipe autrichienne, a déjà une très longue carrière internationale et s'est faite remarquer dès le début des années 80 par nombres de réalisations à l'esthétique déconstructiviste, en particulier au musée de Groningen aux Pays-Bas. Fidèle à ses conceptions architecturales, cette équipe a récemment été lauréate du musée des Confluences à Lyon.

Francis Soler, Associé à l'éclairagiste Observatoire 1, aux bureaux d'études techniques VP Green, ALTO Ingénierie, Cabinet Casso, ainsi qu'à l'économiste Fabrice Bougon. Grand adepte des concours internationaux, Francis Soler fut le lauréat au début des années 90 du Centre International des Conférences, projet présidentiel de très grande ampleur avorté avant son terme sur le site du musée du Quai Branly. Dans la lignée esthétique de l'immeuble de logements réalisé rue Emile Durkheim, il a réhabilité en plein cœur de Paris l'annexe du ministère de la Culture, îlot des Bons Enfants.

Karine Chartier, Thomas Corbasson et Nadir Tздаït,

Associés à Readymade et Ducks Scéno pour la muséographie, aux bureaux d'études techniques Terrel International et INEX, ainsi qu'à l'économiste Pierre Mahieu.

Lauréat des albums de la jeune Architecture 2004, Karine Chartier et Thomas Corbasson se sont distingués par la récente livraison de la maison de l'architecture à Paris.

Alain Moatti et Henri Rivière,

Associés à l'éclairagiste Observatoire 1, les bureaux d'études techniques RFR, INEX et AKSSION, ainsi qu'à l'économiste Michel Forgue.

Alain Moatti et Henri Rivière après avoir achevé le siège social de Jean-Paul Gaultier sont également connus pour avoir réalisé l'aménagement du musée Dapper à Paris. Ils mènent aussi des projets muséographiques tel le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle de Calais et celui, en cours de réalisation, du musée de l'écriture à Figeac.

Le projet lauréat

Le projet de Mario BELLINI et Rudy RICCIOTTI

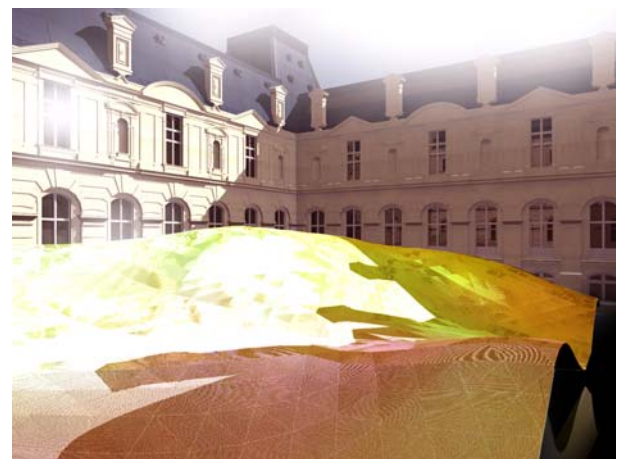
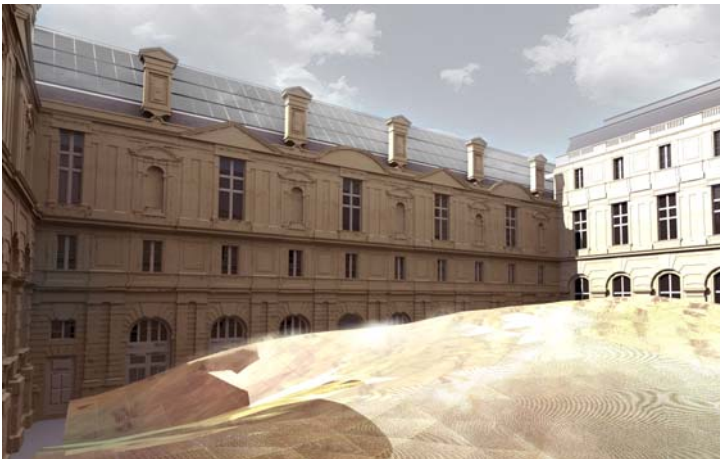
L'architecte milanais Mario Bellini, reconnu grâce à ses réalisations muséographiques et en contexte historique, s'est associé avec Rudy Ricciotti, architecte de Bandol, très remarqué au niveau international pour le Stadium de Vitrolles, lauréat du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille et récemment lauréat, avec l'équipe italienne 5+1, du nouveau Palais du Cinéma à Venise.

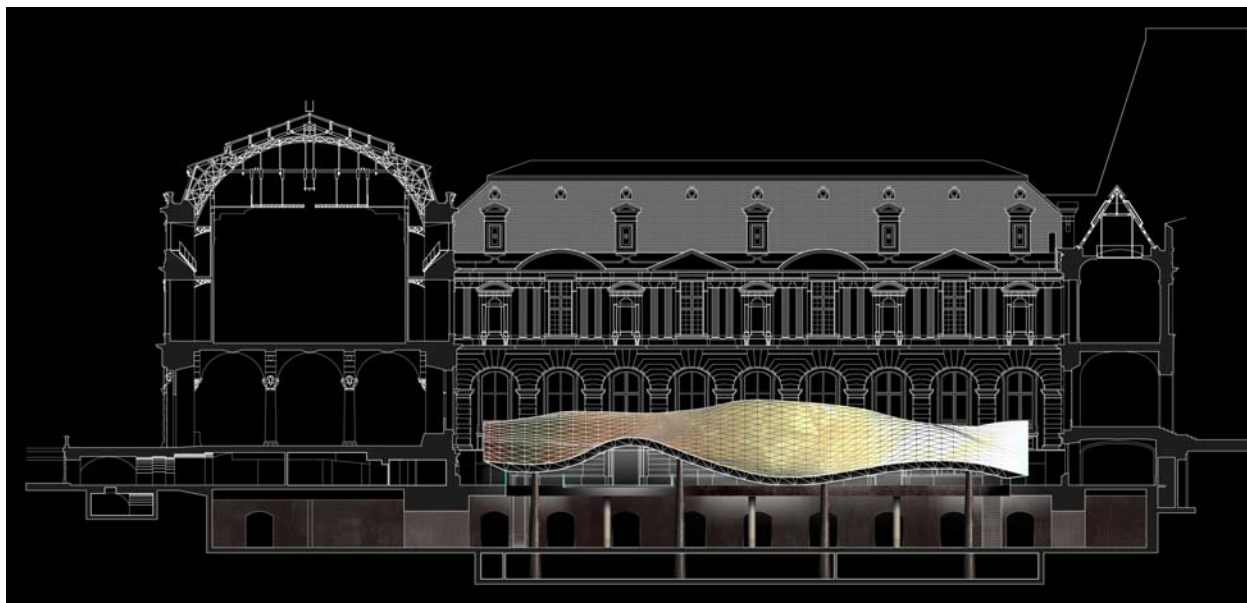
Le parti architectural

« La cour Visconti ne sera pas couverte et demeurera visible », tel est le parti architectural affirmé avec force par les architectes Mario BELLINI et Rudy RICCIOTTI, à la recherche d'une « intégration amicale, sans violence », d'un projet architectural résolument contemporain au cœur d'un site historique.

La présentation des collections se déploie sur 3 500 m² répartis en seulement deux niveaux, le premier en rez-de-cour présentant les œuvres datant du VII^e au XIX^e siècle, le second en sous-sol (ou niveau « parterre ») et débordant sous les galeries périphériques, qui contient les œuvres du XI^e au XIX^e siècle et notamment la prestigieuse collection de tapis.

Les espaces sont recouverts par un voile lumineux discrètement diffusant, flottant délicatement sur la muséographie. Depuis l'intérieur des nouveaux espaces, en tout point du rez-de-chaussée, on apercevra les façades de la cour. Depuis les salles environnantes, le visiteur pourra admirer le jeu des plis et de replis de la couverture qui donne à l'ensemble toute sa poésie.



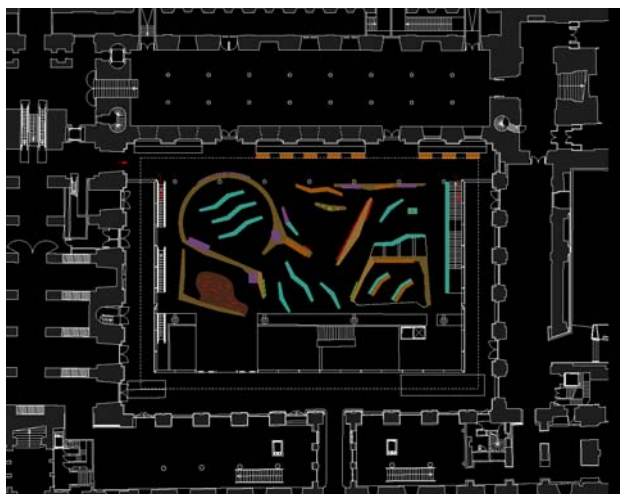


Le parcours muséographique

Le visiteur arrivant de la Pyramide débouche au rez-de-chaussée bas de l'aile du Manège (ouest), de plain pied avec la cour Visconti ; plutôt que d'emprunter les escalators dérobés qui mènent au rez-de-chaussée haut, il est désormais sollicité par la vision spectaculaire du voile irisé qui irradie la cour d'une nouvelle présence : c'est l'entrée du département des Arts de l'Islam.

Le parcours de visite forme une courbe parfaite, n'induisant aucune circulation superflue. Les collections distribuées autour de la cour seront mises en résonance avec les collections des Arts de l'Islam grâce aux connections organisées au parterre avec les Trois Antiques (au sud) et au rez-de-cour avec les antiquités de la Grèce préclassique (nord), de l'Egypte copte (est) ou de l'Egypte romaine (ouest).

Les frontières des différentes séquences du parcours prennent corps sous forme d'une banquette, élément mobilier continu, dont le dessin évoque les vestiges d'une cité. Elle évolue le plus souvent à la hauteur d'une table, pour laisser courir les regards et participer aux besoins de la présentation en devenant par endroits support de médiation, cimaise, etc.



Niveau Rez-de-cour



Niveau sous-sol

La distribution et l'agencement des espaces

Le projet muséographique refuse le morcellement spatial pour privilégier la continuité du parcours. L'absence d'interruption dans le déroulé de la visite renforce le sens du discours seulement rythmé par les temps de monstration, de médiation et de repos voulus par le projet.



L'ambiance

La lumière naturelle est largement diffusée par le voile dont la peau multicouche est traitée pour en maîtriser l'intensité et éviter tout éblouissement. Au plus beau de l'été, l'intensité lumineuse à l'intérieur du volume ne dépassera pas les niveaux autorisés par la bonne conservation des œuvres et le confort des visiteurs.

Au sous-sol, la vision du voile reste présente en de nombreux points grâce notamment aux ouvertures organisées aux limites de la cour, conservant à ce voile son rôle unificateur de la collection.

En écho à celui-ci le sol du parterre se couvre de pailles de verre mordorées, formant une mosaïque discrète, mais dans laquelle la lumière ajoute profondeur et préciosité.

La médiation

La banquette sert de support à la médiation. Elle peut ainsi être tatouée pour les titres de section ou les textes génériques, porter les pupitres des éléments documentaires et intégrer les écrans plasmas ou se déformer pour présenter une maquette.

Dans l'apparent labyrinthe des unités de présentation, la banquette constitue non seulement un guide pour le déroulement serein du parcours mais aussi un repère, sorte de main courante source d'informations. Les cartels sont placés en pied de vitrines sur des supports inclinés de façon à être suffisamment proche des œuvres sans en altérer l'observation.

Lorsque la médiation devient élément essentiel comme dans le cas des ruptures, elle fait l'objet d'un traitement architectural, escalier pour l'une, porche pour la seconde, pour en percevoir l'effet avant tout physiquement ; le propos est ensuite relayé par les images des programmes audiovisuels incrustés dans la double peau des parois.

Fiche technique

Financement

Création des nouvelles salles Cour Visconti :

Coût de l'opération : 50 M€

Etat / musée : 20 M€

Mécénat : 30 M€

Un mécénat exceptionnel a été consenti par le prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud, président de Kingdom Holding Company.

La lettre-accord, signée le 26 juillet, fixe les modalités du don de 17 M€
Le nom de la société figurera dans la liste des entreprises « mécènes exceptionnels » gravé sur le mur en pierre situé sous la pyramide.

L'entreprise Total a annoncé le versement de 4 M€ et recherche actuellement 4 M€ auprès d'entreprises françaises.

Restauration des façades de la Cour Visconti :

- Coût de l'opération : 6 M€ pris en charge par l'Etat.

Chantier des collections :

Les opérations nécessaires à la bonne présentation des œuvres (restauration d'œuvres, conservation préventive, ...) seront prises en charge par le Louvre, sur son budget de fonctionnement.

Calendrier

- **Septembre 2005 - décembre 2006** : réalisation des études de conception du projet.

- **4^{ème} trimestre 2005** : démarrage du chantier des collections

Année 2006 : démarrage du chantier de restauration des façades de la cour Visconti.

- **Janvier 2007 - décembre. 2008** : réalisation des travaux de construction des espaces muséographiques et techniques.

- **Août 2008 - décembre 2008** : réception des travaux, installation des œuvres.

- **1^{er} trimestre 2009** : inauguration et ouverture au public.

Pour mémoire :

- **2 novembre 2004** : jury de sélection des candidats.

- **23 mars 2005** : remise des projets par les 7 candidats.

- **28 avril 2005** : jury de classement des projets.

- **26 juillet 2005** : annonce du lauréat du concours d'architecture.

Un mécénat exceptionnel

La donation du prince

Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud

Son Altesse royale, le Prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud d'Arabie Saoudite, fait une donation déterminante pour la création des nouveaux espaces consacrés aux collections du département des Arts de l'Islam du musée du Louvre – lieu universel d'art et de culture. Ce don est destiné à permettre le rapprochement des cultures et civilisations occidentale et islamique, dans l'esprit de compréhension mutuelle, de respect et de tolérance auquel il est profondément attaché.

A travers siècles et continents, l'Islam a donné naissance à un art raffiné et d'une extraordinaire richesse, dont la magnifique collection du Louvre pourra dignement témoigner dans les nouveaux espaces qui lui seront consacrés. Ainsi le Louvre rappellera à ses millions de visiteurs venant de France et du monde entier l'apport essentiel des civilisations de l'Islam à l'histoire de l'humanité, contribuant ainsi à une meilleure connaissance du sens historique de la culture et des Arts de l'Islam.

Conscient de l'importance des arts, de l'éducation et de la culture dans le dialogue et le rapprochement entre les peuples, le Prince Alwaleed souhaite également contribuer, par sa donation, à resserrer les liens d'amitié qui unissent la France, un pays qui lui est cher, et l'Arabie Saoudite, son pays natal.

Le mécénat de Total pour le département des Arts de l'Islam

Déjà mécène de la restauration de la galerie d'Apollon, Total a souhaité poursuivre son action en faveur du Louvre en participant au financement de l'aménagement du nouveau département des Arts de l'Islam.

L'engagement de Total comporte deux volets :

- d'une part un soutien financier de 4 millions d'euros, de 2005 à 2009, soit près de 50% du mécénat à collecter auprès d'entreprises françaises ou étrangères pour ce projet,

- d'autre part, Thierry Desmarest, Président - directeur général de Total, a accepté la proposition du Président de la République de prendre la présidence du « Comité du mécénat pour les Arts de l'Islam du musée du Louvre », dont le but est de réunir les contributions financières des entreprises ayant manifesté leur intérêt pour soutenir ce projet. A travers cet engagement, Total entend faire ses meilleurs efforts pour solliciter des dons de la part de ces entreprises en vue de rassembler une somme complémentaire d'environ 4 millions d'euros. Pour ce faire, le musée du Louvre et Total travaillent de concert afin d'atteindre cet objectif.

En remerciement de son mécénat, le musée du Louvre a octroyé à Total le statut exclusif d'« entreprise fondatrice du département des Arts de l'Islam ». Deux plaques, apposées dans le nouveau département, mentionneront l'action de l'entreprise et son nom sera gravé dans le hall Napoléon parmi les mécènes exceptionnels.

Total, mécène fidèle du musée du Louvre

Total s'est engagé aux côtés du musée du Louvre depuis déjà plusieurs années. Le Groupe a en effet financé à hauteur de 4,5 millions d'euros l'ambitieuse restauration de la galerie d'Apollon de 2001 à fin 2004. Il a également soutenu plusieurs expositions temporaires du musée, dont *Les gemmes de Louis XIV* en 2000 et *De Delacroix à Matisse, dessins français du musée d'Alger* en 2003. Le projet du nouveau département des Arts de l'Islam, par sa dimension internationale et son ampleur patrimoniale, s'inscrit pleinement dans la politique de mécénat de Total.